

LA SIGNATURE ANONYME
ou le mystère du « disciple que Jésus aimait »

On sait qu'Alfred Hitchcock aime apparaître dans ses films, pendant quelques instants, au détour d'une scène, comme pour adresser un clin d'œil complice au spectateur. La signature n'est sans doute pas ici totalement "anonyme", puisque nous savons que le film est de lui, et que l'allusion ne fonctionne que dans la mesure même où, l'ayant déjà vu, nous nous plaisons à le reconnaître. Imaginons pourtant qu'un spectateur non initié, ne connaissant pas le personnage, analyse la séquence : pourrait-il deviner, dans cette silhouette nonchalante qui traverse l'écran, la présence subreptice du réalisateur ?

Telle est précisément la situation qui, à en croire de nombreux commentateurs, caractérise certains textes évangéliques. Un premier exemple se rencontre dans la Passion selon saint Marc. Conduits par Judas, les sbires du Grand Prêtre viennent de surprendre Jésus réuni avec ses disciples à Gethsémani et, après le baiser du traître, mettent la main sur lui et l'arrêtent ; un disciple tire l'épée et tente de réagir, mais comme le Maître l'en empêche, ses proches l'abandonnent ; les gardes emmènent Jésus chez le Grand Prêtre, et le procès commence. Tel est du moins le récit que proposent, avec quelques variantes, Matthieu, Luc et Jean. La scène, si dramatique qu'elle puisse être, est racontée avec une grande sobriété. Alors pourquoi Marc ajoute-t-il une anecdote insignifiante, non point invraisemblable, mais inutile, hors de propos ?

« ... et tous l'abandonnèrent et prirent la fuite. *Un jeune homme le suivait, n'ayant qu'un drap sur le corps. On l'arrête, mais lui, lâchant le drap, s'enfuit tout nu. Ils emmenèrent Jésus chez le Grand Prêtre...* » (Marc, XIV, 50-53)

Que vient faire cet individu en si fâcheuse posture ? Scrupule de l'évangéliste, qui par souci de précision rapporterait l'épisode dans ses moindres détails ? Artifice rhétorique de la part de l'auteur, qui agrémenterait la scène par un subtil « effet de réel » pour la rendre plus crédible ? Cela n'est pas dans sa manière : il fait preuve en général de plus de concision, se limitant à l'essentiel sans s'encombrer de détails superflus. D'où l'hypothèse souvent émise selon laquelle il s'agirait d'une allusion autobiographique. Le jeune homme représenté ne serait autre que Marc, qui évoquerait un souvenir personnel et « signerait » ainsi discrètement son évangile. Cette interprétation est assurément trop conforme aux intérêts apologétiques pour ne pas devoir être accueillie avec une grande prudence : alors que Marc est mal connu et que ses sources sont indécises (tradition orale ? textes antérieurs ? souvenirs de la prédication de Pierre ?), il serait très

avantageux de faire de lui un témoin oculaire, pour mieux authentifier son récit... Mais si douteuse qu'elle soit, la thèse n'est pas absurde, et sans vouloir se prononcer sur sa validité, on peut du moins en retenir la cohérence formelle. Rien n'empêche effectivement l'auteur de se mettre lui-même en scène au détour de l'histoire, tout en masquant sa présence sous le couvert de l'anonymat. Anonymat double en la circonstance puisque, non seulement nous ne connaissons pas l'identité du personnage (un « jeune homme » indéterminé), mais en outre nous ignorons le lien privilégié censé l'unir au narrateur, rien dans le texte n'indiquant explicitement l'autodésignation : lors même qu'on veut y voir une allusion personnelle, il faut convenir qu'elle est discrète, si discrète à vrai dire que la plupart des lecteurs n'en prennent pas conscience. Tout s'éclairerait naturellement si (comme c'est le cas pour Hitchcock) des informations extérieures permettaient de confirmer l'allusion. Mais faute de telles références, la signature marcienne ne peut rester qu'hypothétique, conjecturale et ambiguë. Qu'elle corresponde ou non à la réalité, elle est trop équivoque pour être prise en compte, et trop impersonnelle pour tenir lieu de témoignage.

Si la question peut sembler mineure dans le cas du texte de Marc, il n'en va pas de même du problème posé, dans le Quatrième Évangile (« selon saint Jean »), par la présence énigmatique d'un héros anonyme, assimilé depuis longtemps à l'auteur du récit : « le disciple que Jésus aimait ». Le phénomène est analogue, mais il change de proportions : au lieu que le jeune homme de Marc apparaissait fugitivement, le disciple « bien-aimé » participe à plusieurs scènes, y jouant au surplus un rôle décisif. Les fondements de l'identification sont ici plus sérieux, mais les difficultés sont aussi plus nombreuses, si bien que la question paraît inextricable : situation éminemment paradoxale, où le lecteur se heurte à une véritable énigme (digne par certains aspects d'un roman policier¹), alors même que la solution engage, pour une part non négligeable, la crédibilité du texte évangélique. On comprend que le mystère du disciple anonyme ait donné lieu à une abondante littérature², et que les interprétations proposées soient aussi variées que contradictoires.

*
* *

Rappelons d'abord les faits. Le disciple bien-aimé est mentionné une première fois lors du dernier repas. Jésus vient d'annoncer la trahison de l'un des siens :

¹ Cf. R.E. Brown, 1966, p. LXXXVII : « Il est bien connu que les spécialistes de la Bible sont aussi des lecteurs passionnés de romans policiers. Ces deux centres d'intérêt se rejoignent dans la quête visant à identifier l'auteur du Quatrième Évangile. »

² Voir par exemple H.B. Swete, "The Disciple whom Jesus loved" (1916), F.V. Filson, "Who was the Beloved Disciple ?" (1949), J.N. Sanders, "Who was the Disciple whom Jesus beloved ?" (1957), J. Colson, *L'énigme du disciple que Jésus aimait* (1969). Au reste tous les ouvrages consacrés, en tout ou en partie, à l'Évangile selon saint Jean abordent le problème et proposent leur solution.

« Un des disciples, celui-là même que Jésus aimait, se trouvait à côté de lui. Simon-Pierre lui fit signe : 'Demande de qui il parle' ; se penchant alors vers la poitrine de Jésus, le disciple lui dit : 'Seigneur, qui est-ce ?' » (XIII, 23-24)

Il occupe à l'évidence une position privilégiée parmi l'ensemble des disciples. Est-ce encore lui qui apparaît dans le Palais du Grand Prêtre, où l'on conduit Jésus après son arrestation ? Le texte parle d'un « disciple », sans autre précision :

« Simon-Pierre et un autre disciple avaient suivi Jésus. Comme ce disciple était connu du grand prêtre, il entra avec Jésus dans le palais du grand prêtre. Pierre se tenait à l'extérieur, près de la porte ; l'autre disciple, celui qui était connu du grand prêtre, sortit, s'adressa à la femme qui gardait la porte et fit entrer Pierre. » (XVIII,15-16)

On retrouve le disciple bien-aimé un peu plus tard, au pied de la croix, dans une scène qui semble indiquer son intimité avec Jésus :

« Voyant ainsi sa mère et près d'elle le disciple qu'il aimait, Jésus dit à sa mère : 'Femme, voici ton fils.' Il dit ensuite au disciple : 'Voici ta mère.' Et depuis cette heure-là, le disciple la prit chez lui. » (XIX, 26-27)

Il reparait au premier plan dans l'épisode du tombeau vide, lorsque Marie de Magdala vient annoncer sa découverte :

« Elle court, rejoint Simon-Pierre et l'autre disciple, celui que Jésus aimait, et elle leur dit : 'On a enlevé du tombeau le Seigneur et nous ne savons pas où on l'a mis.' Alors Pierre sortit, ainsi que l'autre disciple, et ils allèrent au tombeau. Ils couraient tous les deux ensemble, mais l'autre disciple courut plus vite que Pierre et arriva le premier au tombeau. Il se penche et voit les bandelettes qui étaient posées là. Toutefois, il n'entra pas. Arrive, à son tour, Simon-Pierre qui le suivait : il entre [...]. C'est alors que l'autre disciple, celui qui était arrivé le premier, entra à son tour dans le tombeau ; il vit et il crut. [...] Après quoi les disciples retournèrent chez eux. » (XX, 2-6) 8, 10)

A cela s'ajoutent plusieurs mentions dans l'Appendice (le chapitre XXI, que de nombreux critiques attribuent à un autre rédacteur³). Voici cette fois le disciple au bord du lac de Tibériade, premier entre tous à reconnaître Jésus :

« C'était déjà le matin ; Jésus se tint là sur le rivage, mais les disciples ne savaient pas que c'était lui. [Suit la pêche miraculeuse.] Le disciple que Jésus aimait dit alors à Pierre : 'C'est le Seigneur!' » (XXI, 4, 7)

Quelques instants plus tard, Pierre interroge Jésus à son sujet :

³ Cf. Brown, 1970, p. 1077-1082.

« Pierre s'étant retourné vit derrière lui le disciple que Jésus aimait, celui qui, au cours du repas, s'était penché vers sa poitrine et qui avait dit : 'Seigneur, qui est celui qui va te livrer ?' Quand il le vit, Pierre dit à Jésus : 'Et lui, Seigneur, que lui arrivera-t-il ?' Jésus lui répondit : 'Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe ? Toi, suis-moi.' C'est à partir de cette parole qu'on a répété parmi les frères que ce disciple ne mourrait pas. En réalité, Jésus ne lui avait pas dit qu'il ne mourrait pas, mais bien : 'Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je revienne, que t'importe.' » (XXI, 20-23)

Et le rédacteur de conclure, dans l'avant-dernier verset :

« C'est ce disciple qui témoigne de ces choses et qui les a écrites, et nous savons que son témoignage est conforme à la vérité. » (XXI, 24)

*
* *

Cet ensemble de données sibyllines⁴ soulève deux types de questions : quel personnage se cache derrière la périphrase ? peut-on l'identifier à l'auteur de l'Évangile ? En d'autres termes, quel est le référent du sujet de l'énoncé, et quels sont ses rapports avec le sujet de l'énonciation ? A ces questions, la tradition ecclésiastique apporte une réponse simple, qui regroupe trois affirmations :

— **Le disciple est l'évangéliste.** Il suffit de s'en rapporter à la déclaration du rédacteur final, qui affirme explicitement l'identité du disciple et de l'auteur de l'évangile : « C'est ce disciple qui témoigne de ces choses et qui les a écrites. » En outre, la façon indirecte dont il se désigne, sans jamais se nommer, est à interpréter comme un signe de discrétion, de réserve, d'humilité.

— **Le disciple est l'apôtre Jean.** Sa présence parmi les proches, le rôle prééminent qu'il joue auprès de Pierre, la prédilection même que lui porte Jésus orientent les regards vers les deux seuls apôtres qui, associés à Pierre, se détachent du groupe dans les autres textes – à savoir Jacques et Jean, les fils de Zébédée⁵. Le premier étant mort trop tôt (martyrisé en 44) pour qu'on puisse en même temps lui attribuer l'évangile, seul Jean remplit les conditions. (Cette identification serait d'ailleurs confirmée par l'absence, dans le texte, de toute référence aux fils de Zébédée⁶.)

— **L'évangéliste est l'apôtre Jean.** Cette affirmation n'est pas seulement la résultante des deux thèses précédentes, elle possède par elle-même ses propres

⁴ On y ajoute souvent la mention d'un disciple anonyme qui suit Jésus, avec André, au début de l'Évangile (I, 35-40) ; mais l'identification avec « le disciple que Jésus aimait » reste ici très problématique.

⁵ Voir par exemple Marc V 37, IX 2, XIV 33 (« Pierre, Jacques et Jean ») ; Luc VIII 51, IX 28 (« Pierre, Jean et Jacques ») ; Luc XXII 8 (« Pierre et Jean »).

⁶ A l'exception d'un verset de l'appendice (XXI,2), à mettre vraisemblablement au compte du rédacteur final.

justificatifs. Dès la fin du II^e siècle, un certain nombre de témoignages s'accordent à attribuer l'évangile à l'apôtre, le plus souvent cité étant celui d'Irénée : « Jean, le disciple du Seigneur, celui qui a reposé sur sa poitrine, a publié lui aussi l'Évangile, quand il séjournait à Éphèse, en Asie⁷. » Or Irénée, originaire d'Asie Mineure, a connu Polycarpe, lui-même disciple de Jean⁸...

On notera la relation logique qui unit ces trois propositions ($a + b \rightarrow c$; $a + c \rightarrow b$; $b + c \rightarrow a$). Elles se confortent mutuellement, dans un système cohérent qui, à en croire les apologistes, ne laisse pas place au doute. L'enjeu est évident : il s'agit d'établir que le Quatrième Évangile est l'œuvre authentique d'un témoin oculaire, d'autant mieux informé qu'il a joué dans l'histoire un rôle de premier plan. Aussi bien les critiques indépendants, désireux de prouver l'inanité de la foi chrétienne, se sont appliqués depuis longtemps à démanteler la thèse traditionnelle, obligeant en retour l'exégèse officielle à affiner ses analyses.

*
* *

Sans tenir compte de la nature intrinsèque des événements narrés (pour une partie des critiques, la référence aux miracles et à la Résurrection suffit à exclure *a priori* toute idée de témoignage), il faut reconnaître que l'attribution à Jean présente certaines difficultés.

Est-il certain, d'abord, qu'on puisse attribuer le texte à un auteur unique ? L'évangile révèle à l'analyse une étonnante complexité : ruptures chronologiques et/ou géographiques, raccords artificiels, redoublements dans les discours, passages déconnectés par rapport au contexte – au point que certains ont supposé que le texte avait été accidentellement mis en désordre (« théorie des déplacements »). Tout cela semble dénoter en fait un long travail d'élaboration, associant plusieurs sources (tradition orale ou textes antérieurs) et impliquant en cours de route plusieurs remaniements et plusieurs éditions. Dans la plus simple des hypothèses, on propose de distinguer au moins *deux* rédacteurs : un auteur principal responsable du texte de base et garant de sa relative homogénéité ; un rédacteur complémentaire, procédant ici et là à des déplacements et à des additions (voir notamment le cas du chapitre XXI) et éditant l'évangile sous sa forme finale. De toute manière, les nombreuses théories échafaudées pour rendre compte de la composition mettent à rude épreuve, par leur existence même, l'image simple d'un récit directement écrit par un apôtre, sous la seule inspiration de ses souvenirs personnels⁹.

⁷ *Adversus haereses*, III, I, 1.

⁸ Voir la lettre à Florinus citée par Eusèbe (*Hist. eccl.*, V, 20, 4) : « Je pourrais dire en quel endroit le bienheureux Polycarpe s'asseyait pour parler, [...] quel était le caractère de sa vie, [...] comment il racontait ses relations avec Jean... »

⁹ Les critiques catholiques le reconnaissent eux-mêmes : « Actuellement, avec beaucoup d'auteurs, on

Admettons cependant que, à défaut de sa totalité, la plus grande partie du texte puisse être attribuée à un auteur unique (« l'évangéliste » proprement dit). Ce doit être un homme de grande culture, doué pour l'abstraction et la théologie, apte à construire des discours et à les développer, sachant manier l'art du récit et de la dramatisation. Comment le fils de Zébédée, simple pêcheur de Galilée, peut-il assumer ce rôle ? Pierre et Jean ne sont-ils pas présentés dans les *Actes des apôtres* comme des « gens quelconques », des « hommes sans instruction » (IV, 13) ? Ajoutons que, contrairement aux Synoptiques, le Quatrième Évangile parle fort peu de la Galilée, préférant se concentrer sur les milieux de Jérusalem – choix peu compréhensible de la part d'un auteur prétendument galiléen.

Il faut tenir compte plus généralement des contradictions qui opposent Jean aux autres évangélistes. C'est ainsi, pour prendre un seul exemple, que certains critiques hésitent à le suivre lorsqu'il situe la première « apparition » de Jésus ressuscité à Jérusalem, le soir même du jour de Pâques (XX, 19-23)¹⁰. Quant à la deuxième scène, huit jours plus tard, en présence de Thomas (XX, 24-29), elle suscite elle-même des « doutes », certains voulant y voir une addition rédactionnelle¹¹, d'autres une création de l'évangéliste lui-même, destinée à personnifier et à dramatiser le thème de l'incrédulité¹². Où est passé, dans tout cela, le témoin oculaire ?

Quant aux données de la tradition datant de la fin du II^e siècle, elles paraissent trop tardives pour être irrécusables. Le témoignage même d'Irénée, le plus convaincant de tous, est loin d'être infaillible, plusieurs indices conduisant à le relativiser : ses propos garantissent l'existence de la tradition plus que sa véracité¹³. Il est d'ailleurs troublant que personne avant lui ne parle du séjour de l'apôtre Jean à Éphèse, ni de la rédaction du Quatrième Évangile : les chrétiens de la première moitié du II^e siècle pouvaient-ils ignorer des faits si décisifs¹⁴ ?

pense volontiers que cet évangile, dont l'unité littéraire est indéniable, ne fut pas écrit d'un seul jet, mais qu'il résulte de l'assemblage de traditions multiples, fixées à diverses époques » (X. Léon-Dufour, 1963, p. 103).

¹⁰ Voir par exemple X. Léon-Dufour, 1963, p. 448 : « Si, pour lever la contradiction [entre Jean et Matthieu], l'historien devait choisir, c'est la tradition galiléenne qui aurait ses préférences... » Cf. Brown, 1970, p. 972 et 1039.

¹¹ Voir par exemple M.-E. Boismard, qui attribue cette « addition » à Luc (1962, p. 200-3).

¹² Voir Lindars, 1960-61, et Brown, 1970, p. 1031-3.

¹³ Rappelons les objections soulevées par la critique : on n'est pas sûr que Polycarpe ait vraiment connu Jean (son hagiographie n'en dit mot) ; à supposer qu'il ait connu un disciple de ce nom, rien ne prouve qu'il s'agissait du fils de Zébédée ; Irénée, aussi bien, n'était qu'un enfant quand il a rencontré Polycarpe ; sa mémoire ne semble d'ailleurs pas infaillible puisque, en d'autres occasions, il commet des erreurs notoires alors même qu'il invoque l'autorité des « Anciens » ; il faut tenir compte aussi du contexte polémique qui oblige l'évêque à défendre l'évangile contre ses détracteurs. Voir entre autres, à ce sujet, H. Chadwick, 1966, p. 33 ; J. Colson, 1969, p. 29-34 ; C.E.Barrett, 1978, p. 105.

¹⁴ Voir Barrett, 1978, p. 102, 104, 124-5. Cf. p. 115 : « L'accueil réservé au Quatrième évangile au début du II^e siècle fait qu'il est impossible de croire qu'il ait été publié avec la pleine autorité d'un auteur apostolique. »

Il résulte de ces considérations que la plupart des critiques, quelle que soit leur obédience, ne prennent plus à la lettre les données de la tradition, ce que résume assez bien cette observation des éditeurs de la *Traduction œcuménique* : « Il n'est pas possible d'exclure absolument l'hypothèse d'une rédaction par l'apôtre Jean lui-même, mais la majorité des critiques ne retient pas cette éventualité¹⁵. » A partir de cette constatation, plusieurs thèses restent en présence.

Les uns, sans rompre avec l'esprit de la tradition, la modifient cependant pour tenir compte des objections, l'adaptation pouvant se faire selon deux directions :

— Ou bien l'on continue d'assimiler l'auteur au « disciple bien-aimé », mais en renonçant à l'identifier au pêcheur galiléen : les uns songent à Lazare¹⁶, d'autres à un Jérusalémite lié aux milieux sacerdotaux¹⁷.

— Ou bien, plus fréquemment, on maintient l'identité entre « celui que Jésus aimait » et le fils de Zébédée, en supposant cette fois que l'évangéliste est un de ses disciples. L'apôtre ayant inauguré une tradition originale, ses émules (ou élèves ?) développent et mettent en forme sa pensée pendant un temps plus ou moins long. L'un d'eux, en particulier, rédige l'évangile, cependant que d'autres, issus du même milieu, composent les autres textes « johanniques » (épîtres, Apocalypse)¹⁸. Cette thèse conciliatrice (sans être lui-même l'auteur, l'apôtre représente néanmoins la source première du récit évangélique) peut connaître elle-même diverses modulations, en fonction du degré de proximité censé lier l'évangéliste à son inspirateur : selon que

¹⁵ *Traduction œcuménique de la Bible : Nouveau Testament*, 1972, p. 289. Cf. Barrett, 1978, concluant une longue étude des données du problème par « la certitude morale que l'évangile n'a pas été écrit par Jean le fils de Zébédée ». Si l'attribution directe à l'apôtre n'est pas rigoureusement « impossible » (certains critiques trouvent encore des arguments pour la défendre), la « balance de probabilité » ne penche pas en sa faveur (p. 132).

¹⁶ Lazare est le seul personnage nommé dont il soit dit expressément dans l'évangile que Jésus « l'aimait » (XI 3, 5, 11, 36). Voir H. Rigg (1922), F.V. Filson (1949), J.N. Sanders (1957). Cf. O. Cullmann, 1966, p. 45. Mais cette thèse est rejetée par la plupart des critiques.

¹⁷ Cf. O. Cullmann, 1966, p. 45-46, et certains travaux évoqués par Brown, 1970, p. XCV-XCVI. La même idée se retrouve chez Colson, 1969. Le disciple bien-aimé serait un prêtre juif habitant Jérusalem (connaissant mal la Galilée). Fidèle de Jésus et ayant toute sa confiance, il met sa demeure à sa disposition pour le dernier repas (il est assis à côté de lui en tant que maître des lieux) ; ayant ses entrées chez le grand prêtre, il y introduit Pierre après l'arrestation ; présent au pied de la croix, il recueille la mère de Jésus, accompagne Pierre au tombeau vide et le suit en Galilée pour rejoindre les autres disciples, avant de les ramener chez lui à Jérusalem. On le retrouve plus tard à Ephèse, sous le nom de Jean (victime de l'homonymie, Irénée l'aurait confondu avec l'apôtre du même nom). Pour séduisante qu'elle soit, cette thèse est loin de résoudre tous les problèmes posés. Aussi bien, ne pouvant attribuer à un prêtre Jérusalémite tous les développements de l'évangile, Colson en vient à reconnaître qu'il ne peut l'avoir lui-même directement écrit : c'est son entourage éphésien qui l'aurait rédigé, à partir de sa catéchèse. On ne fait que rejoindre ici, après un long détour, l'hypothèse suivante.

¹⁸ Sous des formes diverses, cette théorie se retrouve chez de nombreux auteurs. Voir en particulier Brown (1966, p. XXXIV-XXXIX et XCVIII-CII), qui distingue cinq étapes dans l'élaboration : (1) Tradition primitive issue de l'apôtre Jean. (2) Élaboration progressive par le milieu « johannique », conçu comme une école de pensée et d'expression relativement homogène : à la faveur de la prédication et de l'enseignement oral, le matériau reçoit son style caractéristique (mise en forme et dramatisation des récits, amplification des discours, développements théologiques). (3) Rédaction de l'évangile sous une forme suivie, par un membre influent de l'école johannique. (4) Deuxième édition remaniée et complétée par l'Évangéliste lui-même. (5) Rédaction finale par un ami ou un disciple de l'Évangéliste (additions et déplacements).

l'élaboration du texte est contrôlée par Jean ou s'effectue en dehors de lui (voire seulement après sa mort¹⁹), on conclura que l'évangile reflète *plus ou moins* la pensée de l'apôtre.

D'autres « renoncent à nommer l'auteur, qu'ils décrivent comme un chrétien écrivant en grec, vers la fin du 1^{er} siècle, dans une Église d'Asie où les divers courants de pensée du monde juif et de l'Orient hellénisé s'affrontaient²⁰ ». Les critiques « indépendants » vont encore plus loin, analysant le texte johannique comme une composition tardive²¹ et artificielle où viennent s'entremêler des influences diverses – la matière synoptique, l'enseignement paulinien, le judaïsme hellénistique (Philon), la doctrine hermétique, le gnosticisme, etc. Peu importe le détail de l'interprétation : l'essentiel est que, pour eux, l'auteur est dépouillé de son privilège et de son autorité, et censé élaborer son récit sans avoir de connaissance directe des événements.

*
* *

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur ces diverses théories. Prenons simplement acte de la multiplicité et de la divergence des interprétations, pour examiner leur incidence sur le problème qui nous occupe : la signification de l'énigmatique « signature ». Quelles que puissent être, d'une part l'identité de l'auteur (l'apôtre, un épigone, un chrétien anonyme...), et d'autre part celle du « disciple » (le fils de Zébédée, Lazare, un prêtre juif, etc.), il convient avant tout d'analyser le rapport entre les deux figures. Quelle relation y a-t-il entre l'évangéliste et « celui que Jésus aimait » ? Que signifie cette expression *du point de vue de l'énonciation* ? Qui parle ainsi, de qui, pourquoi ? Si anonyme que soit la périphrase, on serait en droit de penser qu'elle offre au critique un indice précieux et que, à condition d'être interprétée correctement, elle doit permettre de progresser dans la résolution du problème johannique. Or on va voir que, bien au contraire, l'allusion au « disciple » est par elle-même si ambiguë qu'elle se prête aussi bien (ou faut-il dire aussi mal ?) à toutes les interprétations, loin de les départager.

Pour les tenants de la thèse traditionnelle, la signature est transparente : l'évocation du « disciple bien-aimé » représente à l'évidence une auto-désignation, le recours à la troisième personne et l'anonymat de la périphrase s'expliquant simplement par un désir de discrétion. On interprétera de la même manière l'absence de toute référence à la famille de l'apôtre, comme le fait Daniel-Rops lorsqu'il souligne « le soin que met l'auteur de l'Évangile à ne jamais nommer [...] ni Jacques son frère, ni Zébédée

¹⁹ C'est par exemple l'hypothèse de Barrett, 1978, p. 133.

²⁰ *Traduction œcuménique*, 1972, p. 289.

²¹ Il est vrai qu'on ne peut plus soutenir, comme on le faisait parfois au début du siècle, que le texte date seulement de la seconde moitié du II^e siècle : la découverte de certains papyrus (Rylands, Egerton) impose une datation plus proche de l'année 100. Mais cette date reste « tardive », si l'on ne suppose pas de lien direct entre l'auteur et les événements.

son père, ni cette Salomé, qui fut vraisemblablement 'la mère des fils de Zébédée' et que les Synoptiques signalent au Calvaire [...] : signature de l'humilité²². » L'ennui, en l'occurrence, c'est que l'argumentation est à double tranchant : on conçoit bien que la discrétion impose l'anonymat, mais elle s'accommode mal de l'autosatisfaction : se désigner soi-même comme le disciple privilégié, l'élu du Maître, « celui qu'il aime », n'est-ce point faire preuve d'audace plus que d'humilité ? (La même remarque s'impose, naturellement, si l'on remplace l'apôtre Jean par un autre proche de Jésus.) Aussi bien de nombreux critiques, n'admettant point un tel orgueil de la part du disciple, préfèrent renoncer à lui attribuer de tels propos²³.

D'où la variante proposée par certains commentateurs : l'évangéliste, en rédigeant le texte, se serait lui-même désigné comme un simple « disciple », et c'est le rédacteur final qui, après sa mort, aurait cru bon d'ajouter les mots « que Jésus aimait » dans les épisodes où il apparaît²⁴. Cependant il s'agit là d'une simple conjecture, sans doute fort bien intentionnée (puisqu'elle « sauve » la tradition), mais qui ne repose pas sur une véritable preuve²⁵.

L'éloge se comprend mieux si l'on suppose que l'évangéliste n'est pas lui-même le disciple favori, mais seulement l'un de ses émules : compagnon direct, membre de son « école » ou héritier plus lointain, on peut s'attendre dans tous les cas à ce qu'il parle de son maître avec vénération et le perçoive comme un « héros ». Encore faut-il admettre la thèse qui attribue l'évangile à un « disciple du disciple », solution de compromis qui risque de ne satisfaire, ni les traditionalistes (puisque le Bien-aimé n'est plus ici reconnu comme l'auteur immédiat du texte), ni les critiques indépendants (puisqu'on postule néanmoins qu'il en demeure l'inspirateur).

On peut aller plus loin et, coupant le cordon ombilical qui semblait rattacher le narrateur au personnage, décider que l'évangéliste n'a aucun rapport privilégié avec le disciple de Jésus, non plus qu'avec d'autres témoins : l'altérité inhérente à la troisième personne est ici radicale, et ne révèle en rien l'identité de l'auteur. Écrivant à distance des événements et puisant à des sources diverses, l'évangéliste peut modifier l'histoire, inventer des épisodes, imaginer des personnages. Certains interprètent ainsi le personnage du disciple comme une *figure symbolique* créée de toutes pièces : seul compagnon présent au pied de la Croix (XIX,26), premier à prêter foi à la Résurrection (XX,8) et à reconnaître le Christ (XXI,7), il représenterait le parfait fidèle, le chrétien idéal²⁶.

²² Daniel-Rops, 1961a, p. 44, note 1.

²³ Cf. entre autres Barrett, 1978, p. 117 : « un homme ne se désignerait pas lui-même ainsi » ; et Brown, 1966, p. XCIV : « il est difficile de croire qu'il ait voulu constamment attirer l'attention sur l'amour particulier que Jésus avait pour lui ».

²⁴ Cf. P.M. Braun, 1959, p. 306. On évoque parfois, à l'appui de cette hypothèse, la formulation du vs XX 2, où le syntagme « celui que Jésus aimait » apparaît comme une addition éditoriale, surajoutée à l'expression initiale « l'autre disciple » (compar. vss 4 et 8) ; cf. Brown, 1966, p. XCIV et 1970, p. 983.

²⁵ Cf. Colson, 1969, p. 17. Voir cependant la note précédente.

²⁶ Interprétation de Loisy (1921, p. 128) et de Goguel. Bultmann, quant à lui, croit voir dans le disciple le représentant de la branche hellénistique du christianisme, par opposition à Pierre (1959, p. 369 s.). Cf. Brown, 1966, p. XCIV.

Certains passages, toutefois, se prêtent difficilement à ce type d'interprétation (on perçoit mal la signification ésotérique du personnage lors du dernier repas : XIII, 23-24) ; en outre, dans l'épilogue, la référence implicite à la mort du disciple (le rédacteur dément une légende relative à sa survie : XXI, 21-23) ne s'accommode guère d'une existence purement abstraite²⁷.

*
* *

Il apparaît ainsi que la figure du disciple, bien loin d'être éclairante, pose plus de problèmes qu'elle n'en résout : chaque théorie projetant sur elle sa propre grille de lecture, l'hypothétique « signature » finit par éclater sous la pluralité des éclairages et des points de vue.

Rien n'est plus révélateur à cet égard que l'interprétation donnée aux deux versets de « témoignage » » (XIX,35 et XXI,24), sur lesquels il convient de s'attarder un instant. Leur parenté est manifeste (de quelque manière qu'on l'explique²⁸), puisqu'il s'agit dans les deux cas de placer le récit sous la caution d'un témoin direct. Mais peut-on en déduire qu'il représente l'auteur, le « signataire » du livre ?

Commençons par le témoignage consécutif au coup de lance :

« Mais un des soldats, d'un coup de lance, frappa au côté et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau. Celui qui a vu a rendu témoignage, et son témoignage est conforme à la vérité, et d'ailleurs celui-là sait qu'il dit ce qui est vrai, afin que vous aussi vous croyiez. » (XIX, 34-35)

Si la plupart des critiques conviennent d'identifier le témoin au « disciple que Jésus aimait » (seul compagnon de Jésus présent au pied de la Croix : XIX, 26), ils ne s'accordent pas en revanche sur le sujet de l'énonciation : est-ce le témoin lui-même, assimilé à l'auteur, qui s'autodésigne ainsi à la troisième personne pour des raisons de discrétion (version traditionnelle) ? ou bien l'évangéliste qui, distinct du disciple, invoque en tiers son témoignage ? ou encore l'éditeur final qui ajoute une glose pour

²⁷ Voir aussi l'argumentation de Brown, 1970, p.1128 : « Nous trouvons particulièrement faible l'affirmation selon laquelle, sous prétexte que le Disciple bien-aimé reste anonyme dans le Quatrième Évangile, il ne devait pas s'agir d'un personnage historique, encore moins d'un témoin digne de foi, un témoignage anonyme étant rarement acceptable. Comparant le Disciple bien-aimé et le Maître de Justice de Qumrân, J. Roloff fait observer que, bien que le Maître soit présenté anonymement dans les écrits de la secte, [...] son témoignage est particulièrement vénéré. Le fait qu'il soit connu par un titre plutôt que par un nom personnel souligne le fait qu'il avait un rôle désigné dans le plan de Dieu. La valeur symbolique que le Maître assume en conséquence dans la pensée de la communauté ne jette aucun doute réel sur [son] historicité [...]. Il y a toutes raisons de penser que, pour les deux communautés qumranienne et johannique, l'anonymat de leurs héros respectifs est seulement littéraire et symbolique – les membres des deux communautés connaissaient parfaitement leur identité. »

²⁸ Pour les uns, c'est le rédacteur final qui a ajouté les deux versets ; pour d'autres au contraire, XIX 35 appartenait au texte de base, et c'est sur son modèle que le rédacteur a composé XXI 24.

accréditer la scène²⁹ ? Il n'est pas jusqu'à la parenthèse – « et d'ailleurs celui-là sait qu'il dit ce qui est vrai » – qui ne prête à discussion, le pronom emphatique ἐκεῖνος (« celui-là ») pouvant renvoyer, selon les exégètes, soit au témoin lui-même (identifié ou non à l'auteur), soit à l'évangéliste ou au rédacteur³⁰, soit à l'autorité suprême (le Christ ou Dieu³¹). Par ses ambiguïtés le texte se prête ainsi à des lectures contradictoires, dignes de la Tour de Babel.

Il en va de même de l'attestation en apparence plus explicite qui conclut le livret :

« C'est ce disciple qui témoigne de ces choses et qui les a écrites, et nous savons que son témoignage est conforme à la vérité. » (XXI,24)

Il est vrai que la tradition voit là le meilleur garant de l'authenticité de l'évangile : en « contresignant » le texte, les éditeurs de la version finale attestent personnellement, non seulement de la garantie oculaire du disciple, mais plus précisément de sa responsabilité directe dans l'écriture de l'évangile : « indication formelle », avertit Daniel-Rops³², et qui ne laisse place à aucun doute. Mais cette « preuve » ne convainc que les partisans de la tradition. Quant aux autres, ils se font fort d'accommoder le texte à leur propre théorie.

Certains, sans suspecter la parole du rédacteur, l'interprètent différemment. Tantôt, la variante porte sur les « choses » évoquées : l'expression ne renverrait pas à la totalité de l'évangile, mais s'appliquerait seulement au contexte immédiat (les versets concernant la survie et la mort du disciple : XXI, 20-23), voire à l'ensemble de l'appendice (XXI, 1-23)³³. Tantôt, on reconsidère le sens même du verbe « écrire », en lui donnant une valeur causative : le disciple n'aurait pas rédigé le texte lui-même, mais l'aurait « fait écrire³⁴ », ou même, plus largement, aurait été sa cause première, l'origine plus ou moins indirecte de sa composition ; cette lecture s'impose dès lors qu'on attribue la rédaction de l'évangile à un écrivain issu du « milieu » johannique, l'apôtre lui-même, à l'arrière-plan, jouant le rôle d'inspirateur, d'« auteur spirituel »³⁵.

²⁹ Cf. la *Traduction œcuménique*, p. 350, note r : « Divers indices de vocabulaire amènent certains exégètes à penser que les v. 34-35 ont été introduits tardivement dans l'évangile. »

³⁰ Certains « pensent à une glose de l'éditeur reconnaissant la véracité du témoignage qu'il relate » (*Traduction œcuménique*, p. 351, note t). De toute manière, ἐκεῖνος peut être utilisé par un auteur parlant de lui-même : cf. Barrett, 1978, p. 557 ; et Brown, 1970, p. 936.

³¹ C'était déjà le point de vue d'Érasme. Cf. la *Traduction œcuménique*, p. 351, note r : « Conformément à la coutume juive, Jn envisage l'intervention d'un second témoin qui reconnaît et confirme l'absolue véracité du premier. Il s'agit sans doute du Christ glorieux (souvent désigné, chez Jean, par le pronom emphatique ἐκεῖνος). Comme Jésus possède le témoignage que le Père lui rend, ainsi le disciple qui témoigne se sait approuvé et confirmé par le Christ qui l'envoie. Certains commentateurs envisageraient plutôt un témoignage du Père. »

³² Daniel-Rops, 1961b, p. 77.

³³ Voir C.H. Dodd, 1953.

³⁴ Cf. XIX 19, où il est dit que Pilate « rédigea » un écriteau et le fit mettre sur la Croix : le sens causatif est ici vraisemblable.

³⁵ Voir Brown, 1970, p. 1123.

D'autres au contraire, sans remettre en question le sens littéral du verset, lui dénie toute autorité, l'analysant selon les cas comme une erreur ou une fiction. La première position est illustrée entre autres par G.K. Barrett³⁶, qui estime que l'évangile ne fut accepté que tardivement par l'Église officielle, alors que le nom de l'auteur (un épigone de l'apôtre ?) avait déjà sombré dans l'oubli : faute d'information, on se serait mépris sur les références au « disciple bien-aimé » et, croyant à tort qu'elles désignaient l'auteur du texte, on aurait formulé en ce sens le verset 24. Ainsi le contresignataire serait lui-même la dupe d'une apparence de signature... Encore suppose-t-on ici qu'il est de bonne foi. Certains iront plus loin, interprétant l'attestation comme une exagération apologétique, destinée à authentifier l'ensemble de l'évangile en l'attribuant directement à un témoin apostolique³⁷. Au demeurant l'anonymat du rédacteur (« et nous savons... »), s'ajoutant à celui du disciple, contribue à brouiller les pistes³⁸.

*
* *

Ainsi, de quelque manière qu'on envisage la « signature », elle défie l'analyse. Ce n'est pas que les critiques manquent d'ingéniosité et de perspicacité – la profusion des théories suffit à prouver le contraire –, c'est l'évangile lui-même qui se dérobe à la critique par ses obscurités : l'ambiguïté, ici, paraît irréductible parce qu'inscrite dans le texte. Le phénomène est d'autant plus troublant qu'on trouve par ailleurs dans le Nouveau Testament, voire dans les textes « johanniques », des signatures plus explicites, comme au début de l'*Apocalypse* :

« Révélation de Jésus-Christ : Dieu la lui donna pour montrer à ses serviteurs ce qui doit arriver bientôt. Il la fit connaître en envoyant son ange à *Jean son serviteur*, lequel a attesté comme Parole de Dieu et témoignage de Jésus Christ tout ce qu'il a vu. Heureux celui qui lit [...].

Jean aux sept églises qui sont en Asie : [...] *Moi, Jean*, votre frère et votre compagnon dans l'épreuve, la royauté et la persévérance en Jésus, je me trouvais dans l'île de Patmos à cause de la Parole de Dieu et du témoignage de Jésus. Je fus saisi par l'Esprit au jour du Seigneur, et j'entendis derrière moi une puissante voix... » (I, 1-3, 4, 9-10)

³⁶ Barrett, 1978, p. 134.

³⁷ Bien qu'il rejette cette thèse, Brown reconnaît que les communautés chrétiennes du II^e siècle ont pu recourir parfois à des revendications fictives ou exagérées pour attribuer à leurs écrits une origine ou un patronage apostolique (1970, p. 1127).

³⁸ On a pu soutenir dans le passé que le « nous » référait au disciple lui-même (= je). Les critiques modernes ne semblent guère retenir cette thèse, d'autant plus qu'un grand nombre d'entre eux attribuent l'appendice à un auteur distinct. Le pronom, dans ce cas, pourrait désigner le ou les rédacteurs, ou bien le rédacteur associé à son entourage, ou même l'ensemble de la « communauté » johannique, à moins qu'on ne préfère le prendre comme un indéfini (« on sait que... », « il est notoire... »). Sur ces diverses lectures, voir Brown, 1970, p. 1124-5.

Le témoignage ici, par sa netteté, aide le lecteur à prendre position (« que votre oui soit un oui, et votre non un non³⁹ »). Qu'il adhère au discours en le tenant pour vrai, ou qu'au contraire il le récuse comme illusoire ou mensonger, il ne peut se méprendre sur le sens du texte : il peut se demander si l'attribution à « Jean » est authentique ou apocryphe, mais il ne peut discuter le fait de la signature.

L'évangile au contraire, pratiquant la réticence et l'allusion, échappe par nature à une lecture univoque. Quelles que puissent être, par ailleurs, l'authenticité du texte et la valeur du témoignage sur lequel il s'appuie (fût-ce indirectement⁴⁰), il ne se présente pas clairement, en tant qu'acte de parole, comme l'œuvre d'un témoin. Nous ne nions pas qu'il ne puisse l'être, nous disons seulement qu'il ne se donne pas comme tel : il eût fallu, pour cela, que l'évangéliste lui-même s'engageât personnellement, qu'il scellât *en son nom propre* un « pacte testimonial » avec le destinataire⁴¹. Faute d'un tel engagement, clair et irrévocable, le lecteur en est réduit à un jeu d'hypothèses ; les incertitudes et les flottements de la critique ne font que refléter cette omission originelle. Une signature qui ne dit pas son nom se neutralise elle-même : tels sont les risques de l'anonymat.

Herblay, 1984

³⁹ Épître de saint Jacques, V, 12.

⁴⁰ Un certain nombre de critiques, nous l'avons dit, attribuent l'Évangile à un disciple de l'apôtre : le narrateur n'est pas le témoin, mais parle de lui et *d'après* lui ; s'il y a bien « témoignage », celui-ci est indirect, « à la troisième personne ». Cf. note 27.

⁴¹ Comparer le « pacte autobiographique » analysé par Ph. Lejeune (1975). La notion de « pacte » implique, en l'occurrence, « l'engagement de responsabilité d'une *personne réelle* », qui décline son identité – révèle son « nom propre » – et « honore sa *signature* » : « L'autobiographie n'est pas un jeu de devinette, c'est même exactement le contraire » (p. 25-26). Sans doute le récit évangélique, entièrement centré sur la personne de Jésus, se situe aux antipodes de l'autobiographie : ici l'exhibition de soi, là au contraire l'humilité, l'effacement du narrateur. Mais dès lors qu'il est question d'attribuer le texte à un témoin, il faut bien prendre en compte le degré d'engagement personnel de l'auteur : un « témoignage anonyme » est par essence insaisissable.

LISTE DES OUVRAGES ET ARTICLES CITES

- BARRETT (C.K.) 1978, *The Gospel According to St John*, London, SPCK, 2^e éd.
- BOISMARD (M.-E.) 1962, « Saint-Luc et la rédaction du Quatrième Évangile », *Revue biblique* 69, p. 185-211.
- BRAUN (F.M.) 1959, *Jean le Théologien et son évangile dans l'Église ancienne*, Paris.
- BROWN (R.E.) 1966, *The Gospel According to John (1-XII)*, The Anchor Bible, vol. 29, New York, Doubleday & Company.
- 1970, *The Gospel According to John (XIII-XXI)*, The Anchor Bible, vol. 29A, New York, Doubleday & Company.
- BULTMANN (R.) 1959, *Das Evangelium des Johannes*, 16^e éd., Göttingen, Vandenhoeck.
- CHADWICK (H.) 1966, « John (Gospel According to) », *Encyclopaedia Britannica*, 1066, vol. 13, p. 33.
- COLSON (J.) 1969, *L'énigme du disciple que Jésus aimait*, Beauchesne et ses Fils.
- CULLMANN (O.) 1966, *Le Nouveau Testament*, P.U.F. (« Que sais-je ? »).
- DANIEL-ROPS 1961a, *Jésus en son temps*, Le Livre de poche historique.
- 1961b, « A la base de toute connaissance de Jésus: l'Évangile », in *Les sources de l'histoire de Jésus*, A. Fayard, p. 29-85.
- DODD (G.H.) 1953, « Note on John 21,24 », *Journal of Theological Studies* N.S.4, p. 212-3.
- FILSON (F.V.) 1949, « Who was the Beloved Disciple ? », *Journal of Biblical Literature*, p. 83-88.
- LEJEUNE (P.) 1975, *Le pacte autobiographique*, Éd. du Seuil, p. 13-46.
- LÉON-DUFOUR (X.) 1963, *Les évangiles et l'histoire de Jésus*, Éd. du Seuil.
- LINDARS (B.) 1960-61, « The Composition of John XX », *New Testament Studies* 7, p. 142-7.
- LOISY (A.) 1921, *Le Quatrième Évangile*, 2^e éd., Paris, Nourry.
- RIGG (H.) 1922, « Was Lazarus the 'Beloved Disciple'? », *The Expository Times* XXXIII, p. 232-4.
- SANDERS (J.F.) 1957, « Who was the Disciple whom Jesus loved? », in *Studies in the Fourth Gospel*, London, p. 72-82.
- SWETE (H.B.) 1916, « The Disciple whom Jesus loved », *Journal of Theological Studies* XVII, p. 373 s.
- Traduction œcuménique de la Bible : Nouveau Testament* 1972, Les Éd. du Cerf, Les Bergers et les Mages.